

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 833

présenté par
M. Balanant, M. Terlier et M. Pradal

ARTICLE 3

À la seconde phrase de l'alinéa 54, substituer aux mots :

« , les attributions confiées au procureur de la République étant »

les mots :

« . Les attributions confiées au procureur de la République sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.